

OCTOBRE 2019

# LES LOISIRS ET LES VACANCES DES ENFANTS ET DES JEUNES EN FRANCE : CONNAISSANCE DES PUBLICS ET ATTENTES DES PARENTS



# CONTEXTE DU PROJET

L'instauration des premiers congés payés date de 1936 (deux semaines). Cependant, les départs en vacances ne connaissent une forte hausse que dans les années 1960, avec la mise en place de la troisième puis de la quatrième semaine de congés payés, en 1956 et 1969. Une cinquième semaine arrivera en 1982. Puis, dans les années 2000, c'est la réforme des 35 heures qui offrira aux actifs français un nouveau complément de temps libre. Ces nombreuses évolutions, impactant les « temps de vie », ont donné lieu à diverses études statistiques et sociologiques, tant sur l'utilisation de ce temps libre que sur les différences sociales qui s'y observent. Les enjeux sur les pratiques de loisirs et de départs en vacances ont également été démontrés, notamment sur l'intégration sociale et le bien-être des individus. La majorité de ces études se sont intéressées uniquement aux adultes. Aujourd'hui encore, les données relatives aux temps libres des enfants et des adolescents sont peu nombreuses et souvent ponctuelles, permettant donc difficilement d'observer les évolutions.

Si le départ en vacances est une injonction assez récente de la société, elle est néanmoins très forte et, chaque été, la presse s'empare des données sur les partants et non-partants. Elle publie régulièrement des articles mentionnant le nombre d'enfants qui ne partent pas en vacances. Pourtant, les derniers indicateurs datent de 2011<sup>1</sup>. En 8 ans, compte tenu des évolutions sociétales toujours à l'œuvre, ces données ne sont peut-être plus représentatives de la réalité actuelle... Début 2018, la DGE a publié des données sur les départs en voyages<sup>2</sup> des moins de 15 ans : en 2016, trois enfants sur quatre (75,7 %) seraient ainsi partis en voyage avec leurs parents. Et entre le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le 31 août 2017, près d'un enfant de moins de quinze ans sur deux (48,5 %) serait parti en voyage sans ses parents. La DGE estime ainsi qu'un tiers des voyages effectués par les enfants se déroulent sans leurs parents. Cela représente 14,1 millions de voyages, dont 12 % dans le cadre de colonies de vacances ou de camps organisés par les centres aérés. Sur ces départs en séjours collectifs, les données diffusées aujourd'hui par l'INJEP permettent de quantifier les effectifs, mais ne nous renseignent pas sur les profils des partants<sup>3</sup>.

Concernant les temps de loisirs organisés des enfants, hors départs en vacances, ils sont notamment étudiés par la CNAF dans le cadre du Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires. En 2016, 86 % des enfants âgés de 3 à 10 ans ont participé à au moins un temps péri ou extrascolaire<sup>4</sup> (de façon régulière ou de manière occasionnelle). Les centres de loisirs ont été fréquentés par 26 % des enfants. Un mois après la rentrée de septembre 2016, plus de la moitié des enfants de 3 à 10 ans pratiquaient chaque semaine une activité encadrée dans un club, une association ou une maison de quartier. Les raisons à l'inscription sont différentes selon ces deux types de pratiques : la première raison invoquée par les parents pour les centres de loisirs est la solution de garde (74 %), suivie d'un souhait que l'enfant s'éveille et s'épanouisse (64 %). Pour les activités encadrées, c'est ce souhait d'éveil et d'épanouissement qui se place en première position (82 %), suivi d'une attente de socialisation, d'un apprentissage de la vie en communauté (62 %).

Sur cette question des motivations à l'inscription, l'Ovlej a également produit des données, centrées sur les accueils collectifs de mineurs. A partir d'une enquête menée en 2014, l'analyse des résultats avait permis d'interroger les processus décisionnels qui conduisent à la fréquentation du centre de loisirs, ou au départ en mini-camps ou en colonie de vacances<sup>5</sup>. L'étude s'était attachée à décrire les différentes attentes et motivations des parents, croisant ainsi les activités, l'aspect ludique et le contenu éducatif. Différents facteurs

(1) Isabelle MONFORTE, *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? Entre fréquentation des centres de loisirs et départs en vacances*, OVLEJ, « Dossier d'étude », n° 163, CNAF, mai 2013, 80 p.

(2) Les données ne portent pas sur les vacances, mais bien sur l'ensemble des voyages des moins de quinze ans (quelle que soit la durée, à partir de une nuit), qu'ils s'inscrivent dans le cadre de départs avec ou sans leurs parents. Les voyages scolaires sont comptabilisés dans ces données. Les taux de départ avec les parents sont estimés à partir de l'enquête SDT sur l'année civile 2016, et les taux de départ sans les parents sont estimés à partir de l'enquête ponctuelle sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017.

Source : Abdel KHIATI, François-Pierre GITTON, « Les enfants réalisent un tiers de leurs voyages sans leurs parents », *Le 4 pages de la DGE n°80*, DGE, février 2018, 4 p.

(3) Pour plus de détails sur l'analyse de ces données produites par la DJEPVA, se référer à la source suivante : « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs », *Bulletin n°50*, OVLEJ, avril 2019, 10 p.

# CONTEXTE DU PROJET

impactant les choix avaient pu être observées, tant sur le type de structure que sur le mode d'inscription (via un prescripteur ou en individuel), ou sur les catégories socio-professionnelles ou l'expérience des parents.

Ces différentes études, si elles apparaissent parfois incomplètes ou difficilement comparables entre elles, permettent néanmoins d'évaluer statiquement certaines pratiques et d'estimer des effectifs. Toutefois, divers acteurs du champ de l'animation font remonter le besoin d'une production de données plus régulière. La nécessité d'obtenir des données centrées sur les enfants a notamment été soulevée, dernièrement, par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), dans son rapport « Des données et études publiques mieux centrées sur les enfants »<sup>6</sup>. Dans ce contexte, **l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) souhaite mener un nouveau projet d'étude sur les loisirs collectifs (principalement dans le cadre extrascolaire) et les vacances des enfants et des jeunes**, notamment pour enrichir, compléter ou mettre à jour certains indicateurs.

(4) Arnaud CREPIN, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2016 », *L'e-ssentiel* n° 170-2017, CNAF, mars 2017, 4 p.

(5) Isabelle MONFORTE, *Centres de loisirs, mini-camps, colos : quand les parents et les adolescents font le choix du collectif*, OVLEJ, « Dossier d'étude », n° 187, CNAF, décembre 2016, 105 p.

(6) Rapport adopté par consensus le 27 juin 2019. Il porte sur les années 2018 et 2019.

## Un projet de recherche en deux phases

Au vue des besoins exprimés par les membres du Conseil d'administration de l'Ovlej, des données existantes et de leurs années de production, **il apparaît d'abord nécessaire de produire des indicateurs statistiques permettant de qualifier les publics en fonction de leurs pratiques de départs et de loisirs collectifs**. Pour ce faire, et dans l'idée d'un potentiel dispositif d'enquête barométrique, l'Observatoire a pris la décision de travailler avec le Crédoc dans le cadre de son enquête « Conditions de vies et aspirations des français » (**Phase 1 du projet**).

Ce premier dispositif d'enquête permettrait de disposer de données de cadrage actualisées sur les vacances et les loisirs des jeunes français (5-19 ans).

Dans un second temps, un autre dispositif d'enquête serait mis en place par l'Ovlej, pour cette fois **recueillir des informations sur les attentes des parents envers les loisirs et les vacances de leurs enfants (Phase 2 du projet)**. Si l'Observatoire a déjà travaillé sur cette thématique concernant les accueils collectifs de mineurs en 2014, la nouvelle enquête pourrait permettre de mesurer des évolutions sur certains indicateurs, voire de compléter et/ou d'élargir le champ de recherche alors investi cinq ans auparavant.

En réalisant ce projet de recherche en deux temps, l'Ovlej s'assure, d'une part de la **fiabilité de ses données** en travaillant avec le Crédoc (bénéficiant ainsi de son expertise méthodologique et d'une enquête barométrique stable depuis plusieurs années) ; d'autre part de **se laisser le temps de construire, en lien avec ses partenaires et les organisateurs d'accueils collectifs**, un second dispositif d'enquête qui a pour but de répondre aux mieux aux besoins et attentes des acteurs travaillant dans le champ de l'animation, pour nourrir et enrichir leurs diverses missions.

L'objectif principal de ce projet de recherche, comme des précédentes études et/ou analyses menées par l'Ovlej, est bien **d'enrichir l'analyse du contexte social, culturel et éducatif** dans lequel les membres de l'Observatoire et les organisateurs d'accueils de loisirs et de séjours collectifs agissent.

# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Pour réaliser ce projet, l'Ovlej souhaiterait associer partenaires institutionnels et acteurs du terrain. Nous vous proposons donc de contribuer à la réalisation de l'étude, en participant notamment à son financement et à son suivi :

Participation financière à hauteur de :	500 €	1 500 €	2 500 €	4 500 €
Réception de notes permettant de suivre l'avancée du projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intégration de votre logo sur les documents présentant les résultats		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participation au comité de pilotage et obtention du rapport final dès validation de l'étude			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Présentation orale des résultats au sein de votre organisme et remise d'un document de synthèse				<input type="radio"/>

Nous vous invitons à nous renvoyer le bordereau de participation (en pièce jointe du mail) si vous souhaitez vous engager à nos côtés sur ce projet.

## Rôle du comité de pilotage



Un comité de pilotage, composé des différents partenaires mobilisés dans le projet de recherche, sera constitué. Il se réunira aux différentes étapes de la réalisation des deux dispositifs d'enquêtes (phase 1 et 2).

Le comité de pilotage sera chargé de suivre l'avancement du projet, d'orienter les axes de recherche (sur la phase 2) et de veiller à ce que les travaux produits répondent bien aux attentes énoncées dans le cahier des charges.

La première réunion du comité de pilotage sera programmée sur l'année 2020. Le travail avec le Crédoc débutera dès ce mois d'octobre 2019 compte tenu du calendrier propre au centre de recherche (diffusion du questionnaire sur les mois de décembre et janvier). La chargée de mission de l'Ovlej assurera le lien entre le centre de recherche, le comité de pilotage et le conseil d'administration de l'Ovlej.